



Conseil scolaire catholique des Grandes Rivières

*Un conseil à découvrir...
des écoles à choisir!*

Prévisions budgétaires

Année scolaire 2026-2027



Objectifs de la planification financière

La planification financière du Conseil vise à :

- Assurer la conformité à la politique de gouvernance 3.1 « Planification financière et budgétisation »
 - Baser la planification financière sur la projection des effectifs scolaires
 - Contenir l'information complète et pertinente
 - Prévoir des coûts de gouvernance conformément à la politique 1.10 – Coûts de gouvernance
- Arrimer la planification financière à la planification stratégique, au cadre de performance et d'imputabilité, ainsi qu'aux priorités en matière de réussite des élèves
- Respecter la Mission, la Vision et les Valeurs du Conseil
- Aligner les ressources financières et non financières afin de soutenir le bien-être et la réussite scolaire des élèves et du personnel

Objectifs de la planification financière (suite)

- Assurer la conformité :
 - À l'article 232 de la *Loi sur l'éducation* relatif à l'adoption des prévisions budgétaires par le Conseil
 - Au règlement de l'Ontario 224/23 *Priorités provinciales en éducation – rendement des élèves*
 - Aux normes établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) ainsi qu'aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) applicables aux organismes du secteur public
 - À la directive administrative FIN-02 : Prévisions budgétaires
- Assurer une saine gestion des ressources, dans le respect des responsabilités fiduciaires du Conseil, des principes de transparence, de reddition de comptes et de l'utilisation optimale des fonds publics.

Alignement avec la planification stratégique

- Les quatre orientations stratégiques qui reflètent les grandes priorités du Conseil pour 2025-2030 :

<u>Orientation stratégique</u> Des élèves confiants, épanouis et prêts pour l'avenir	<u>Orientation stratégique</u> Un personnel innovant, soutenu et investi dans la réussite des élèves	<u>Orientation stratégique</u> Un Conseil visionnaire, à l'écoute de sa communauté et ancré dans ses valeurs	<u>Orientation stratégique</u> Des partenaires engagés et soucieux du parcours des élèves
<u>Leviers d'action</u> Mise en œuvre de projets éducatifs, pédagogiques et parascolaires favorisant l'engagement, la persévérance et le bien-être des élèves.	<u>Leviers d'action</u> Offres de formation continue, accompagnement professionnel et mise en valeur de pratiques innovantes.	<u>Leviers d'action</u> Planification stratégique continue, mécanismes de gouvernance, processus décisionnels fondés sur des données et sur l'écoute des parties prenantes.	<u>Leviers d'action</u> Partenariats communautaires, institutionnels et sectoriels contribuant à l'offre de services et d'activités complémentaires.
<u>Exemples d'alignement</u> Projets scolaires et communautaires, initiatives de bien-être, activités culturelles et sportives, programmes de soutien à la réussite et à la transition vers l'avenir.	<u>Exemples d'alignement</u> Formations offertes au personnel au cours de l'année scolaire, communautés de pratiques, accompagnement pédagogique et leadership partagé.	<u>Exemples d'alignement</u> Déploiement de nouvelles orientations, ajustements stratégiques en réponse aux besoins émergents, initiatives favorisant la cohérence et la performance.	<u>Exemples d'alignement</u> Collaborations avec des organismes externes, appuis financiers ou logistiques à des initiatives scolaires, participation des parents et partenaires communautaires à la vie scolaire.

Quelques enjeux stratégiques du Conseil

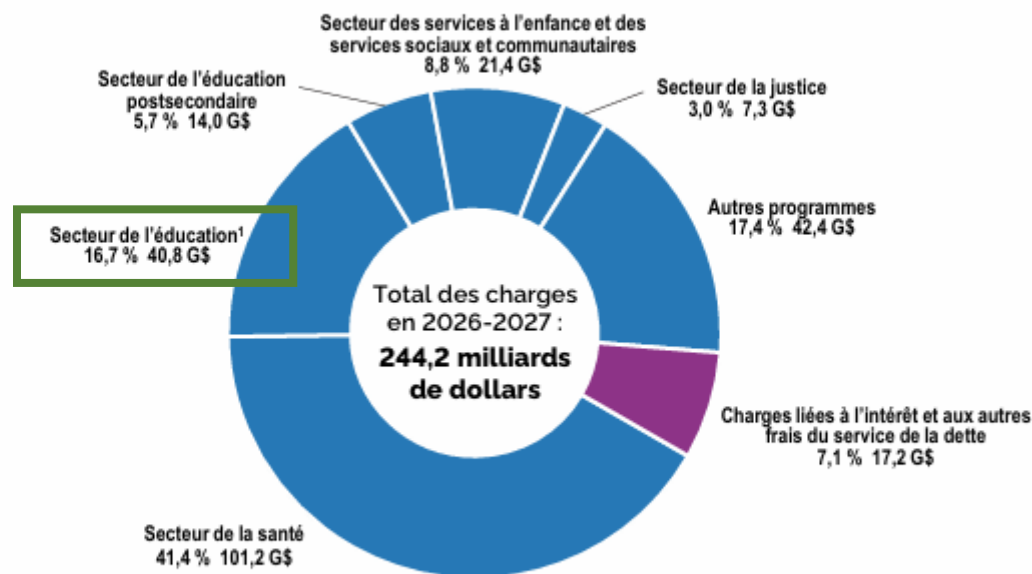
- La gestion optimale des ressources disponibles afin de répondre aux attentes et aux besoins des élèves ainsi que des parents, tutrices et tuteurs, tout en respectant les restrictions imposées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario
- La concurrence accrue entre les conseils scolaires limitrophes
- La pénurie du personnel et le taux d'absentéisme, qui exercent une pression importante sur la continuité des services et la capacité organisationnelle
- Le remplacement des outils informatiques destinés aux élèves et au personnel, dans un contexte de financement limité et de besoins croissants
- Le remplacement du progiciel de gestion intégré (SAP), en raison des enjeux de pérennité, de sécurité et d'adaptation aux besoins organisationnels
- L'intégration progressive de l'intelligence artificielle, tant sur le plan pédagogique qu'administratif, dans le respect des considérations éthiques, de sécurité et de protection des renseignements personnels
- L'arrimage continu des orientations, des priorités et des décisions du Conseil avec les plans, politiques et initiatives du ministère de l'Éducation et du gouvernement de l'Ontario

Budget de la province de l'Ontario

- Selon le budget de l'Ontario présenté le 26 mars 2026, les dépenses en éducation devraient passer de 41,0 milliards \$ en 2025-2026 à 40,8 milliards \$ en 2026-2027, ce qui représente 16,7% du budget total de la province.

Graphique 3.3

Composition du total des charges en 2026-2027



¹ Exclut le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, qui est inclus dans Autres programmes.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Sources : Secrétariat du Conseil du Trésor de l'Ontario et ministère des Finances de l'Ontario.

Priorités du MEO

Selon le règlement de l'Ontario 224/23 : Priorités provinciales en éducation – rendement des élèves

- Atteinte des résultats de l'apprentissage dans les compétences scolaires de base.
- Préparation des élèves à la réussite.
- Engagement des élèves et bien-être des élèves.

Autres priorités

- Renforcer la responsabilisation financière et la transparence des conseils scolaires
- Promouvoir l'apprentissage dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM)
- Règlement de l'Ontario 179/26 *Prévisions budgétaires des Conseils scolaires*
 - Seulement pour les Conseils anglophones

Faits saillants

- Les données:
 - Effectifs à temps plein : 5 243 (environ 5 350 élèves au total)
 - Membres du personnel à temps plein : 961 (1 206 personnes)
 - Revenus opérationnels : 145,6 M\$
 - Dépenses opérationnelles : 146,2 M\$
 - Déficit total : 623 484 \$
 - Déficit aux fins de conformité : 325 000 \$
 - Déficit non disponible aux fins de conformité : 298 484 \$
 - Projets de construction et de réfection : 17,4 M\$

Faits saillants (suite)

- Les prévisions budgétaires du Conseil sont conformes aux exigences du gouvernement.
- Les dépenses administratives du Conseil sont conformes aux paramètres établis par le ministère de l'Éducation. Les dépenses administratives totales budgétées s'élèvent à 4,8 M\$, alors que la limite autorisée est fixée à 7,0 M\$.
- Les dépenses relatives aux installations et au transport scolaire sont conformes aux exigences gouvernementales. Les dépenses budgétées totalisent 25,7 M\$, comparativement à la limite fixée par le MÉO de 28,2 M\$.

Calendrier d'activités

Activités	Date
Annonce du financement de la province 2026-2027	26 mars 2026
Annonce du financement du ministère de l'Éducation (MÉO) pour l'année scolaire 2026-2027	13 mai 2026
Dépôt et approbation du budget initial par le Conseil élu	30 juin 2026
Transmission du budget au ministère de l'Éducation	30 juin 2026

Revenus et dépenses

Revenus	Montant	Pourcentage
Subventions générales provinciales	116 316 765 \$	79,9 %
Subventions provinciales – autres	1 459 649 \$	1,0 %
Impôts fonciers scolaires	9 962 844 \$	6,8 %
Revenus des fonds générés par les écoles	4 250 000 \$	2,9 %
Subventions fédérales et droits de scolarité	95 186 \$	0,1 %
Revenus de placement (intérêts)	85 000 \$	0,1 %
Autres droits et recettes provenant des conseils scolaires	461 067 \$	0,3 %
Droits et recettes provenant d'autres sources	1 177 538 \$	0,8 %
Amortissement des apports en capital reportés	11 811 610 \$	8,1 %
Total des revenus	145 619 659 \$	100,0 %

Revenus et dépenses (suite)

Dépenses	Montant	Pourcentage
Enseignement ¹	97 110 693 \$	66,3 %
Administration ¹	5 873 760 \$	4,0 %
Transport scolaire	10 668 562 \$	7,3 %
Installations pour les élèves ¹	15 456 170 \$	10,6 %
Dépenses des fonds générés par les écoles	4 250 000 \$	2,9 %
Autres dépenses	666 822 \$	0,5 %
Amortissement ²	12 217 136 \$	8,4 %
Total des dépenses	146 243 143 \$	100,0 %

Notes

1) Montant net de l'amortissement

2) Amortissement des immobilisations corporelles et des obligations de mises hors services des immobilisations

Revenus et dépenses (suite)

Sommaire	Montant
Total des revenus	145 619 659 \$
Total des dépenses	146 243 143 \$
Surplus (déficit) total	(623 484 \$)

Répartition du surplus (déficit) de l'année scolaire

Analyse du surplus (déficit) total	Montant
Surplus (déficit) total	(623 484 \$)
<u>Répartition du surplus (déficit)</u>	
Aux fins de conformité – Non affecté (Général – utilisable par le Conseil)	65 599 \$
Aux fins de conformité – Affectation interne (Enveloppé – utilisable par le Conseil)	(390 599 \$)
Surplus (déficit) aux fins de conformité (Total – résolution du Conseil)	(325 000 \$)
Non disponible aux fins de conformité (Non utilisable par le Conseil)	(298 484 \$)
Surplus (déficit) total de l'année scolaire	(623 484 \$)

Montant négatif = déficit

Montant positif = surplus

Répartition du surplus cumulé

Sommaire	Au 31 août 2026	Variation au courant de l'année	Au 31 août 2027	Pourcentage ¹
Aux fins de conformité – Non affecté (Général – utilisable par le Conseil)	8 985 201 \$	65 599 \$	9 050 800 \$	6,2 %
Aux fins de conformité – Affectation interne (Enveloppé – utilisable par le Conseil)	10 410 528 \$	(390 599 \$)	10 019 929 \$	6,9 %
Sous total (Aux fins de conformité)	19 395 729 \$	(325 000 \$)	19 070 729 \$	13,0 %
Non disponible aux fins de conformité (Non utilisable par le Conseil)	3 510 237 \$	(298 484 \$)	3 211 753 \$	S/O
Grand total	22 905 966 \$	(623 484 \$)	22 282 482 \$	S/O

Note

1) Le pourcentage est calculé sur les dépenses opérationnelles budgétées de 146,2 M\$.

Statistiques

Financement du MÉO

- Pour chaque élève à temps plein (< 21 ans) :

Palier	2026-2027	2025-2026	Écart (\$)	Écart (%)
Élémentaire	19 779 \$	19 328 \$	451 \$	2,3 %
Secondaire	25 136 \$	24 216 \$	920 \$	3,8 %

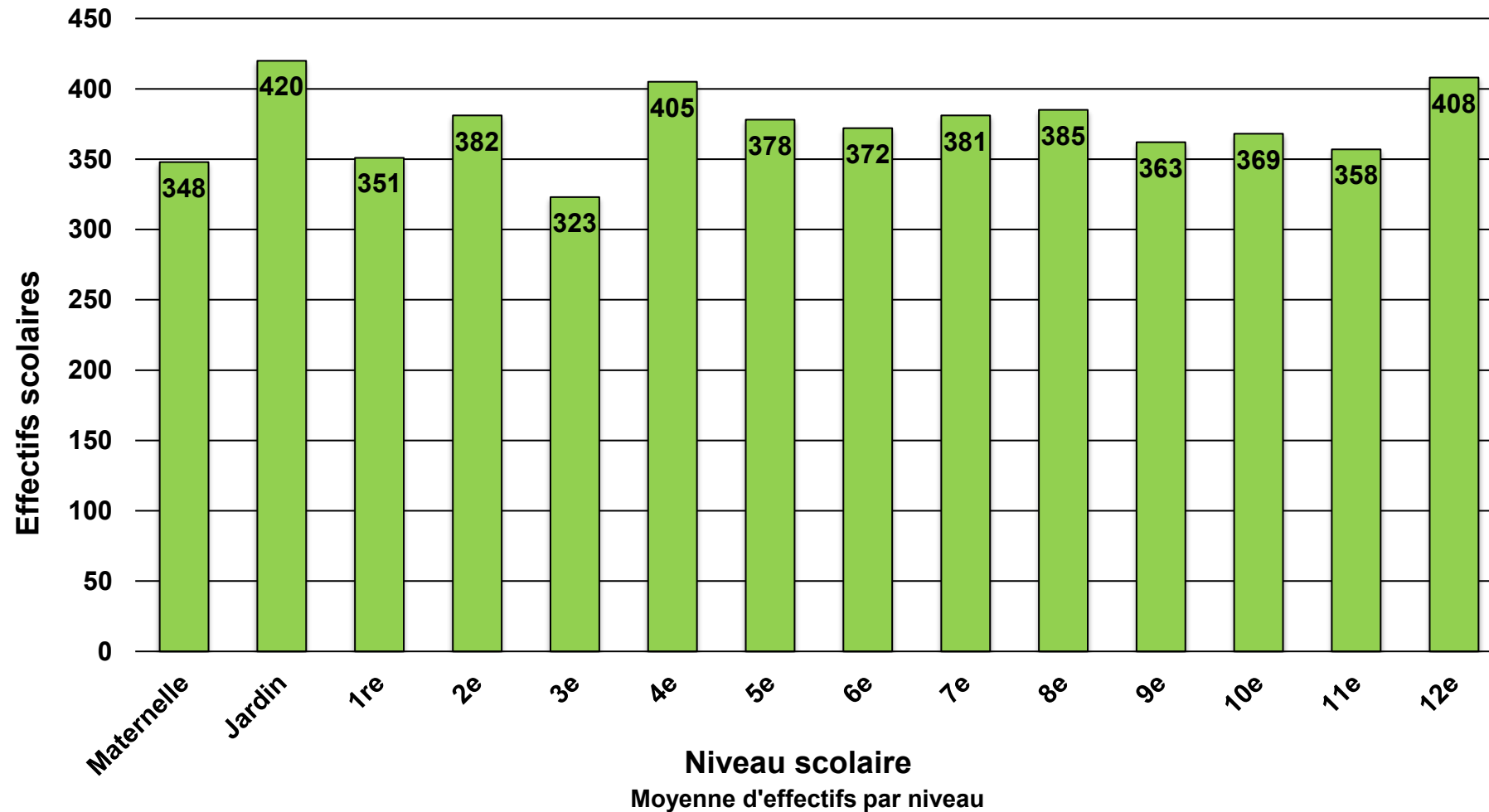
Effectifs scolaires à temps plein (< de 21 ans)

Année scolaire	Élémentaire	Secondaire	Total	Écart (nombre)	Écart (%)
2026-2027	3 745	1 498	5 243	(47)	(0,9%)
2025-2026	3 769	1 521	5 290	44	0,8 %
2024-2025	3 718	1 528	5 246	(116)	(2,2 %)
2023-2024	3 758,5	1 603,5	5 362	(12)	(0,2 %)
2022-2023	3 844	1 530	5 374	(120)	(2,2 %)
2021-2022	3 940	1 554	5 494	3	0,0 %
2020-2021	3 955	1 536	5 491	(163)	(2,9 %)
2019-2020	4 097	1 557	5 654	S/O	S/O

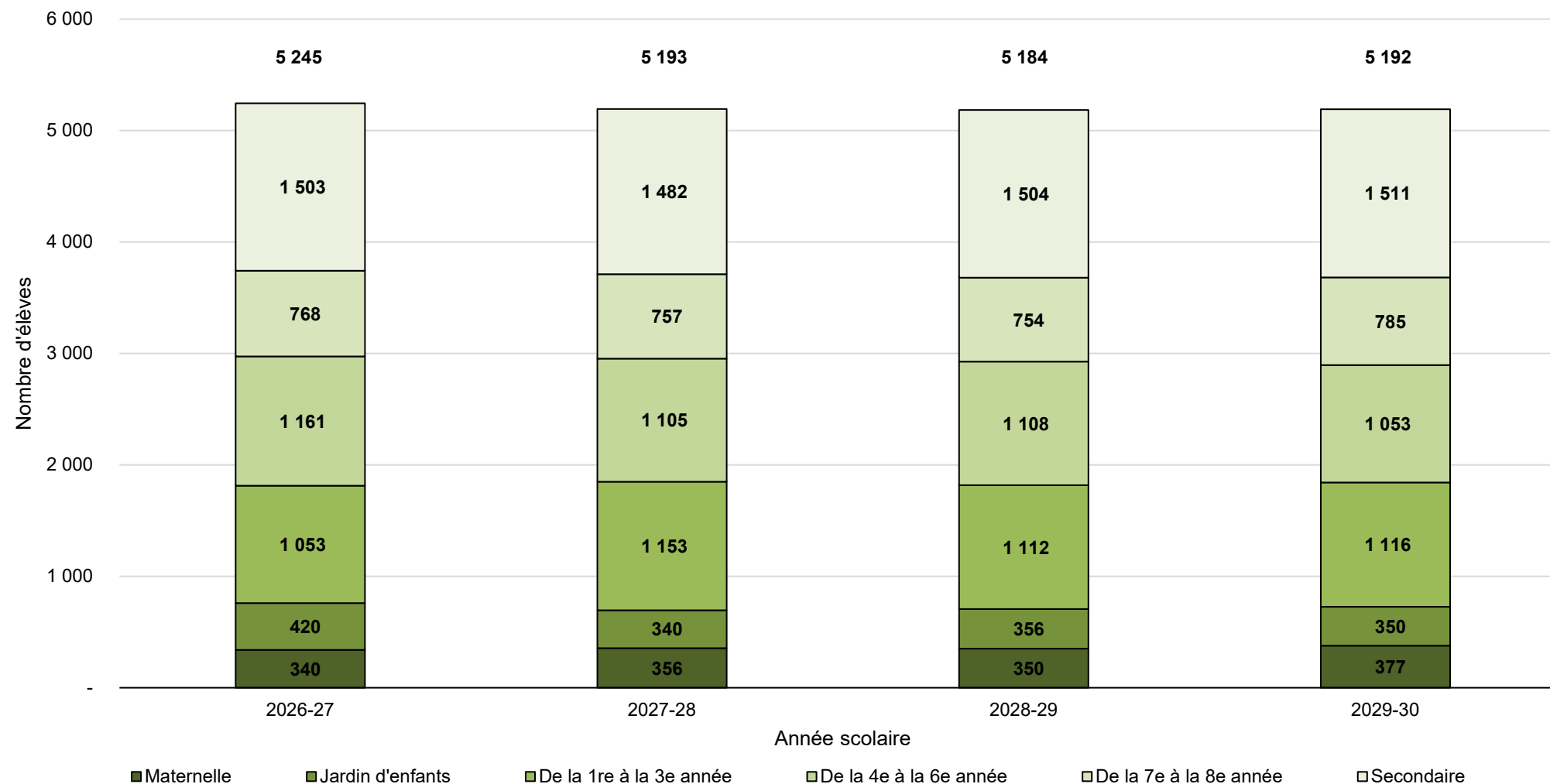
Note

1) L'écart est calculé par rapport aux résultats de l'année scolaire précédente.

Effectifs scolaire à temps plein par niveau (< de 21 ans) au budget initial 2026-2027



Prévisions d'effectifs à temps plein par année scolaire (< de 21 ans) (soumis au ministère de l'Éducation en novembre 2025)



Dotation du personnel à temps plein

Catégories	Dotation
Enseignant(e)s et conseiller(ère)s pédagogiques	450
Personnel de soutien dans les écoles	358
Personnel de l'entretien des écoles	63
Directions d'écoles et directions adjointes	42
Employés non syndiqués	35
Conseiller(ère)s scolaires	10
Élèves conseiller(ère)s	2
Total	960

Note

1) 95% du personnel travaille directement avec les élèves

Nombre de bâtiments

Écoles élémentaires ^{1 et 2}	23
Écoles secondaires ^{1 et 2}	8
Éducation permanente et centres d'alphabétisation	4
Ateliers	4
Siège social et trois (3) points de service ³	4

Notes

- 1) Treize (13) centres de garde sont établis dans les écoles du Conseil, incluant celui à l'ÉC Jacques-Cartier de Timmins, dont l'ouverture est prévue en décembre 2026.
- 2) Dix (10) programmes avant et après l'école sont offerts dans les écoles du Conseil.
- 3) Deux (2) points de service occupent des locaux dans les écoles du Conseil.

Recommandations

Adoption des prévisions budgétaires

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires permettent au Conseil de répondre aux besoins des élèves en utilisant les fonds disponibles;

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2026-2027 comprennent un déficit de conformité de 325 000 \$, lequel découle de dépenses déjà planifiées financées à même le surplus accumulé dont l'utilisation a été autorisée par le Conseil élu le 4 décembre 2025 ;

QUE le Conseil élu approuve les prévisions budgétaires 2026-2027, lesquelles prévoient des dépenses de fonctionnement de 146 243 143 \$, telles que présentées à la séance ordinaire du CSCDGR du 30 juin 2026.

Recommandations (suite)

Adoption des projets de construction et de réfection

ATTENDU QUE les projets de construction et de réfection 2026-2027 permettent de combler plusieurs besoins dans les écoles en plus d'appuyer les plans du Conseil en vigueur sur l'économie d'énergie, l'accessibilité universelle, l'accueil et la sécurité dans les écoles;

QUE le Conseil élu approuve le budget des projets de construction et de réfection au montant de 17 440 686 \$ pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté à la séance ordinaire du CSCDGR du 30 juin 2026.